

BULLETIN D'ENGAGEMENT

18e édition des 10 km d'Arles dimanche 26 octobre 2014

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

E-mail : Tél. :

Club ou entreprise :

N° Licence : FFA FFTRI FFCT FSGT UFOLEP

Toute autre licence sportive ne sera pas considérée comme valable

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Date de naissance : Sexe : H F

Nationalité :

NB : Les coureurs(es) non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

Fait à Date

Signature :

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e) nom/ prénom autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer aux 10 km d'Arles et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Fait à Date

Signature :

Formule d'inscription

Course des 10 km SANS Gardiane course	12 €		
Course des 10 km AVEC Gardiane course	12 €		
Gardianne de Taureau adulte	12 € x	=	€
Gardianne enfant (- de 12 ans)	5 € x	=	€
Total		=	€

Chèque à établir à l'ordre de l'Association les 10 kms d'Arles

Bulletin à retourner à :

Association les 10 km d'Arles, 19 Ave de Camargue, 13200 ARLES Renseignements auprès de Jean-Christophe Landry -Tél. 06 12 97 55 65 (le soir).

Pré-inscriptions avec paiement obligatoire par internet sur www.kms.fr jusqu'au 24/10/2014, ou par courrier jusqu'au 17/10/2014.

Toutes les inscriptions par courrier reçues après le 17/10 ne pourront pas être prises en compte.

Il en sera de même en cas de non fourniture des pièces justificatives (licence ou certificat médical) et/ou du règlement par chèque.

Lot surprise à tous les coureurs inscrits à l'avance. Inscription le jour de la course jusqu'à 9h30.

Édito du Marie

Comme chaque année depuis 18 ans, des centaines de sportifs, amateurs ou professionnels, enfants adultes, vont fouler le sol arlésien pour les 10 km d'Arles.

Si l'an dernier près de 700 coureurs ont pris le départ sur le boulevard de Lices c'est grâce au dévouement et à l'intelligence de Jean Christophe Landry, président de l'association des 10 km d'Arles et de son équipe, que nous voulons ici remercier chaleureusement. Tout comme, nous saluons le travail mené précédemment par l'Association des Coureurs sur Route d'Arles et de son président Marc Marion.

Le succès de cette manifestation réside dans ce mélange où la ville devient un écrin idéal pour une course ouverte à tous. Dans l'esprit sportif et amical, certains amoureux de course pédestre viennent de loin pour participer à cette manifestation et découvrent ainsi notre ville dont les monuments sont classés au patrimoine de l'Unesco.

Nous souhaitons une belle course à tous les sportifs, mais aussi aux spectateurs qui ne manqueront pas d'être au Rendez-vous.

Hervé Schiavetti, Maire d'Arles et Vice-Président du Conseil Général des Bouches du Rhône.

Édito du comité d'organisation

Amis sportifs, c'est toujours avec un immense plaisir que nous allons vous accueillir pour cette 18ème édition des 10km d'Arles ! Vous allez pouvoir traverser notre belle ville, fermée à la circulation pour l'occasion, et découvrir (ou redécouvrir pour les habitués de l'épreuve) les magnifiques monuments historiques qui jalonnent ce parcours intra-muros : les Arènes, le Théâtre Antique, les thermes de Constantin, la Place du Forum ou l'obélisque de la Place de La République.

L'édition 2014 sera placée sous le signe de Vincent van Gogh dont la fondation, située sur le parcours, et nouveau partenaire de la course, a ouvert ses portes le 07 avril. C'est précisément pendant son séjour de 15 mois à Arles que le peintre a produit près de 200 tableaux, dont ses plus beaux chefs d'œuvres, mais aussi 100 dessins et aquarelles.

Autre nouveauté qui nous tient particulièrement à cœur : 1€ sera prélevé sur toutes vos inscriptions, et reversé à l'association « Les Calendriers des Petits Fouque » (www.petitsfouque.fr) qui réalise chaque année un calendrier au profit des enfants atteints de handicap ou de maladies orphelines.

Au nom du Comité d'Organisation, je tiens à remercier tous les Services Municipaux de la Ville d'Arles, les sponsors qui soutiennent cet événement, et surtout les bénévoles sans qui rien ne serait possible. C'est pour toutes ces excellentes raisons que nous vous attendons toujours plus nombreux le dimanche 26 octobre 2014 !!!

Jean-Christophe Landry

Règlement de l'épreuve

ART.1 : L'Association des 10 km d'Arles organise la 18 édition des 10,030 km d'Arles, le dimanche 26 octobre 2014. Parcours en boucle intra-muros empruntant uniquement les routes goudronnées. La course est ouverte aux licenciés(es) et non licenciés(es) à partir de la catégorie cadet, junior - autorisation parentale exigée pour les mineurs(es) - espoir, sénior V1, V2, V3, V4, V5 masculin et féminin. Courses enfants à partir de 8h50 (300 m - 1 km - 1,3 km - 2,6 km).

ART.2 : INSCRIPTIONS ET TAXES : pour les 10 km, pré-inscription 10 € avec paiement obligatoire sur kms.fr ou par courrier adressé avant le 18 octobre 2014 à Association les 10 km d'Arles, 19 avenue de Camargue, 13200 Arles (chèques à l'ordre de l'association les 10 km d'Arles). Inscription sur place le jour même jusqu'à 9h30 Le retrait des dossards se fait le jour même sur place : Salle des fêtes à partir de 8 h. Courses enfants gratuites.

ART.3 : Départ 10 h devant la maison des associations boulevard des Lices. L'arrivée sera jugée au même endroit. ART.4 : Le circuit n'étant pas fermé entièrement à la circulation, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route.

ART.5 : L'épreuve est encadrée par les organisateurs, une assistance médicale est prévue (médecin, pompiers, police, cibiste).

ART.6 : Deux postes de ravitaillement sont prévus, un sur le parcours et un à l'arrivée (douche au stade F. Fournier). ART.7 : Récompenses : tee-shirt pour tous, lots surprises à tous les pré-inscrits payés. Lot supplémentaire à chaque coureur déguisé. Coupes ou trophées aux trois premiers hommes et femmes de chaque catégorie, ainsi qu'à la 1ère Arlésienne et au 1er Arlésien (pas de cumul). Challenge du nombre, challenge entreprise, challenge scolaire, coupes aux trois premières équipes représentées. L'office des sports, la ville d'Arles et notre partenaire, récompensent toutes les courses jeunes. Remise des récompenses à 12h à la salle des fêtes.

ART.8 : L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident, physique, immédiat ou futur survenu aux participants ou aux tiers, ainsi que pour les vols pouvant se produire dans le cadre de la course. Chaque participant s'engage à ses risques et périls. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. ART.9 : Tout participant déclare accepter le présent règlement. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course. Toute contestation sera soumise à la seule décision de l'organisateur. Attention : aucune inscription ne sera prise sans présentation du certificat médical (daté de moins d'un an) ou d'une licence FFA ou affinitaire de non contre indications à la pratique de la course à pied en compétition.

Renseignements auprès de Jean-Christophe Landry - Tél. 06 12 97 55 65 (le soir).